

FOIRE AUX QUESTIONS SUR LA GESTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID

Posez vos questions à l'adresse suivante : informations.covid@tivoli-33.org

Dernière mise à jour : le 11/09/20

Que se passe-t-il en cas de cas positif dans l'établissement ?

La procédure est simple et nous appliquons strictement les protocoles.

- Les enfants ou adultes qui ont des symptômes ne doivent pas se rendre à l'école.
- Ils doivent prévenir l'école.
- Nous établissons une liste de cas contacts (personnes qui ont été en contact rapprochés sans masque pendant plus de 15 minutes jusqu'à 48h avant l'apparition des symptômes)
- Nous transmettons cette liste aux services académiques concernés et à l'ARS
- Si le résultat du test est positif il y a une période d'isolement à observer pour les cas contacts (période dont la durée risque être réduite, mais qui est pour l'heure de 14 jours) qui sont invités à se faire tester eux-mêmes.

NB. 1 / Nous ne communiquons pas le nom des personnes qui sont positives, conformément aux recommandations officielles.

NB. 2 / Nous ne ferons pas de décompte officiel et général des cas dans l'établissement en informant toutes les familles qu'il y a eu un cas ici, ou une suspicion là. Nous mettons simplement en place les précautions conseillées en isolant rapidement les personnes présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19, en établissant une liste de cas contacts que nous transmettons en attendant les résultats du test. Lorsqu'il y a un cas avéré dans une classe, l'équipe pédagogique est évidemment au courant.

Quelles mesures sanitaires sont prévues à la cantine (couverts ? durée des repas ? mains ? carafe ? four à micro-onde ?) ?

Cette période de rentrée coïncide un changement de prestataire pour notre société de restauration : nous passons de API à SCOLAREST. C'est ce changement qui explique la moins bonne gestion des flux aboutissant aux retards que certains niveaux ont connu en fin de service.

Les mesures sanitaires sont pour l'instant les suivantes : plus de carafes d'eau sur les tables (les élèves vont remplir leur verre directement à la fontaine qui s'actionne avec pression de la



cuisse), gel hydroalcoolique en accès libre (en particulier à côté des fours à micro-ondes), port du masque obligatoire dans tous les déplacements.

Quelles sont les modalités d'usage du matériel en EPS ?

Conformément à la fiche thématique « Reprise de l'EPS » publiée par l'éducation nationale (disponible sur le site de l'éducation nationale), l'usage de matériel est à nouveau autorisé à Tivoli (contrairement à la fin d'année dernière). Par conséquent, le matériel est régulièrement désinfecté entre les groupes.

Quel dispositif mis en place pour éviter le brassage des classes ?

Nous avons interdit aux élèves de stagner au Funti lors des récréations et lors de la pause déjeuner. Nous limitons les sorties et les regroupements qui supposent du mouvement (temps forts, temps de promo, temps d'intégration, cross ELA, marche de solidarité qui devait avoir lieu cette année, etc.).

Tout le reste du temps et dans tous les autres lieux de croisement comme les couloirs, les foyers, ou les CTP (excepté le self), les élèves doivent avoir un masque, y compris devant l'établissement dans un rayon de 50 mètres, conformément à l'arrêté préfectoral du 28 août 2020).

Un confinement est-il possible et que se passerait-il alors pour les cours ?

Comme vous le savez un confinement sur le modèle de celui vécu l'an dernier n'est pas du tout à l'ordre du jour pour l'instant. Il y a seulement quelques fermetures ponctuelles de classes – voire de certaines écoles pour un temps limité et dans des conditions très précises.

Pourquoi avoir maintenu la photo de classe ?

Conformément au protocole nous avons maintenu la photo de classe en veillant à ne faire retirer les masques aux enfants que le temps de la photo (quelques minutes seulement). Pour rappel, il faut une proximité de plus de 15 minutes sans masque pour être considéré comme cas-contact.